

L'ACTUALITE EN BREF

JANVIER 2020



Création Laurent Lalvée

AU SOMMAIRE

- **SOCIAL : Salaires et cotisations 2020**
- **PRIME DE POUVOIR D'ACHAT :** Une reconduction de façade
- **STAGES : Le nouveau livret de stages du CEPROC est arrivé !**
- **AGENDA CNCT 2020**

SOCIAL 2020 : Salaires et cotisations en charcuterie

Salaires : la commission paritaire nationale de la charcuterie se réunira le 9 Janvier 2020 pour renégocier la grille des salaires. La nouvelle grille sera envoyée par mail à tous les adhérents et mise en ligne sur le site charcutiers-traiteurs.com.

Pour information, le taux horaire du SMIC est porté à 10,15 € à compter du 1^{er} janvier 2020

Dépassements d'horaires : pour les temps complets, les heures effectuées au-delà de 35 heures sont à majorer de 25 % de la 36^{ème} à la 43^{ème} heure et de 50 % à partir de la 44^{ème} heure.

Concernant les temps partiels, les heures complémentaires sont à majorer de 25 %.

A noter, quelques taux spécifiques en charcuterie :

- **Financement du paritarisme :** la cotisation est égale à 0,15 % (0,07 % dialogue social dans la branche + 0,08 % dialogue social dans l'interprofession)
- **Promotion/recrutement :** le montant de la contribution reste fixé à 0,30 % TTC de la masse salariale brute, apprentis compris
- **Mutuelle des charcutiers :** le tarif d'**ARTVIE SANTE** est inchangé en 2020 pour les salariés (48 euros répartis 24 € part salarié / 24 € part employeur) et les TNS. *Bon à savoir :* ARTVIE SANTE respecte d'ores et déjà les règles du 100 % santé applicables au 1^{er} janvier 2020.

Pensez à informer votre comptable !

PRIME DE POUVOIR D'ACHAT : une reconduction de façade

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat avait été très appréciée par les entreprises fin 2018 et la CNCT a donc milité avec les interprofessions CGAD et U2P pour qu'elle soit reconduite.

Réponse en demi-teinte du gouvernement qui a accepté la reconduction de la prime jusqu'au 30 juin 2020 mais en la réservant aux entreprises ayant conclu un accord d'intéressement, ce qui revient à exclure une grande partie des TPE.

Cette nouvelle condition fait l'objet d'une contestation devant le conseil constitutionnel qui devrait rendre son avis prochainement. La CNCT tient un modèle de lettre à votre disposition pour que vous puissiez vous aussi exprimer votre mécontentement. A noter : il a été envoyé par mail à tous les adhérents.

FORMATIONS METIER : le nouveau livret de stages du CEPROC est paru

Venez apprendre de nouveaux tours de main, découvrir des recettes créatives ou vous perfectionner sur les fondamentaux de la charcuterie auprès des intervenants experts du CEPROC !

- **17 et 18 Février** : Terrines et pâtés revisités avec Stéphane DUVAL
- **24 Février** : Maîtrise des risques sanitaires avec Mélanie RODRIGUEZ
- **24 et 25 Février** : Carte Printemps-Eté avec Sébastien ZOZAYA
- **2 et 3 Mars** : Déclinaisons de plats cuisinés autour du cochon avec Alexis CAQUELARD
- **9 et 10 Mars** : Buffet cocktail avec Quentin SENEILLON

Retrouvez tout le programme de stages dans notre catalogue en ligne sur les sites www.ceproc.com et www.charcutiers-traiteurs.com

L'actualité en bref
JANVIER 2020
En collaboration avec la
MAPA

**MAPA**
L'assureur dédié aux
professionnels de l'alimentaire

MANIFESTATIONS CNCT : à noter sur vos agendas !

- **Lundi 27 janvier 2020** : Sélection française de l'International Catering Cup au SMARHT à Toulouse

- **Dimanche 23 Février 2020** : Finale du 49^{ème} concours national MAF Charcutier au Salon International de l'Agriculture à Paris

- **Dimanche 19 Avril 2020** : Assemblée Générale de la CNCT

- **Lundi 20 Avril 2020** : 9^{ème} édition des Rencontres Nationales de la Charcuterie

- **Lundi 5 Octobre 2020** : Evénement « les 50 ans du CEPROC » organisé sur le site de l'école (Paris 19^{ème}) et Grand Prix de la Charcuterie de France

Restez attentifs, d'autres évènements seront annoncés prochainement !

RAPPEL : la date butoir pour s'inscrire au concours MOF est le **17 Janvier 2020 à minuit**. L'inscription se fait en ligne sur le site www.meilleursouvriersdefrance.org



*Le Président Joël MAUVIGNEY,
le conseil d'administration et
toute l'équipe de la CNCT
vous présentent tous leurs
meilleurs vœux de santé,
bonheur et de réussite pour
2020 !*

15 rue Jacques Bingen
75017 PARIS
Tél. : 01 44 29 90 55
contact@lacnct.fr